

C'était un cadeau que mon très honorable ami avait l'intention de faire de ces vaisseaux lorsqu'il a déposé son bill le 5 décembre 1912. Ce devaient être les plus puissants bâtiments de guerre que la science pût imaginer et l'argent acheter. Ils devaient être installés dans la mer du Nord avec la proue tournée vers l'Allemagne et être en ligne de combat. Cela a eu pour effet de réveiller l'esprit britannique chez nombre de Canadiens. Mon honorable ami de Sunbury-et-Queen (M. McLean), par exemple, voulait voir les meilleurs vaisseaux que le Canada pût fournir dans la ligne de combat de la mer du Nord. Mais depuis que mon honorable ami a prononcé son discours en Chambre, le premier lord de l'amirauté nous a informé que la mer du Nord n'a pas besoin de ces vaisseaux, et qu'ils étaient destinés à Gibraltar pour former non pas une marine canadienne, mais une escadre volante qui pourrait en moins de vingt-trois jours se rendre aux rives de la province de mon honorable ami de Vancouver. Ils ne seront pas mis dans la ligne de bataille, mais ils formeront une escadre de visite. Le 29 mars 1909, le très honorable chef du Gouvernement a parlé avec éloquence en faveur d'une marine canadienne, destinée à la protection de nos côtes et de notre commerce, une marine qui assumerait sa part de la défense de l'empire qui pèse sur les épaules de la Grande-Bretagne. S'il prétend faire à l'avantage de la position qu'il occupe aujourd'hui la comparaison avec celle qu'il a prise en 1909, il admettra qu'il est en contradiction avec le "Manchester Guardian" qui se prononce contre la contribution. Pas de contribution sans représentation.

Une contribution nécessitera la représentation et celle-ci provoquera plus tard une nouvelle contribution. Dans la position que j'ai occupée dans la province du Nouveau-Brunswick et dans les appels que j'ai faits à mes compatriotes, j'ai toujours lutté pour l'empire et le drapeau britanniques tout en défendant l'autonomie canadienne. C'est le seul principe qui assurera pendant des siècles à venir l'intégrité de l'empire. Quand le Gouvernement nous propose d'entrer dans une politique qui comporte pour le Canada le sacrifice de son autonomie, il propose une politique dangereuse. Examinée sous toutes ses faces elle apparaît comme dangereuse et ne sera pas, par conséquent, de longue durée. Je dis qu'un sujet britannique qu'il soit du Canada, de l'Australie ou de tout autre dominion, s'il a à cœur le maintien et l'intégrité de l'empire, pardessus tout, il doit insister sur le maintien de l'autonomie de ces dominions. Le grand dominion de l'Australie a conquis le respect et l'admiration grâce à la politique qu'il a adoptée relativement à cette ques-

tion pendant les cinq ou six dernières années. A la conférence de Londres en 1911, l'Australie a fait une entente avec les nations-sœurs qui y étaient représentées et elle a depuis rempli sa partie du contrat. Là nous avons eu un exemple de l'unanimité entre les dominions et l'empire britannique qui est si essentielle à l'unité de l'empire et pourtant le principe qui faisait la base de cette entente était le maintien de l'autonomie des divers pays qui y ont été parties. En soulageant la Grande-Bretagne du fardeau qui pèse sur ses épaules, n'est-il pas raisonnable que chacune des nations-sœurs s'occupe d'elle-même et voie à protéger son commerce contre un ennemi toujours possible? La Grande-Bretagne sera en état de protéger les Iles-Britanniques, surtout par le maintien de sa flotte dans la mer du Nord contre une attaque du côté de l'Europe et pendant qu'elle sera ainsi occupée elle ne sera pas obligée d'avoir des centaines de navires sur les côtes de tous les pays qui composent l'empire. C'est avec cette idée que le "Manchester Guardian" fait aujourd'hui son appel. J'exprime l'espoir que les idées de ceux qui dirigent ce grand Parlement changeront et que l'opinion publique sera dirigée de façon à produire une entente entre les deux partis qui diront: Allons devant le peuple et qu'il décide si nous devons changer d'attitude relativement à cette grande question.

Comme le dit ce journal, cette mesure comporte un principe dangereux. Ce n'est pas celui qui défendait mon très honorable ami en 1909, ce n'est pas celui que l'honorable ministre du Commerce (M. Foster) a défendu avec tant d'éloquence durant la même année et si nous devons en juger d'après les paroles qui sont tombées des lèvres de mon très honorable ami lorsqu'il a dit il y a quelques jours que si plus tard le peuple canadien a besoin de ces navires en vue de l'établissement d'une marine canadienne, il pourrait les ravoïr, nous sommes justifiables de conclure qu'il a voulu créer l'impression en ce Parlement aussi bien que chez le peuple canadien qu'il a l'intention de retourner à ses anciennes amours. Malheureusement la jalousie s'est mise de la partie; il n'aurait jamais dû les abandonner.

Lorsque mon très honorable ami est revenu d'Angleterre, au mois de décembre dernier, il a assisté à un grand banquet, pour célébrer le premier anniversaire du retour au pouvoir du parti conservateur; ce sera peut-être le dernier, mais c'était le premier à ce moment-là. Dans cette circonstance, il disait:

J'ai dit que ce serait notre devoir manifeste... de nous assurer si les problèmes navals sont graves. Si nous étions au pouvoir, nous nous efforcerions d'obtenir sur la question une réponse simple et claire, et si cette